



GARMIN®
MARINE

ROMA PER 2
ROMA PER TUTTI

RIVA PER 2
RIVA PER TUTTI

09 – 16 Avril, 2022

AVIS DE COURSE





| | |
|-----------------------|-----------------------|
| ROMA per DUE | XXIX edition |
| ROMA per TUTTI | XXVIII edition |
| RIVA per DUE | XII edition |
| RIVA per TUTTI | XII edition |

09 - 16 Avril 2022

Cette course, conçue par Roberto Mannucci, Pasquale De Gregorio, Paolo Venanzangeli et Massimo De Notti, a enregistré la participation dans le cours des années de plusieurs grands skippers italiens et internationaux et de bateaux de haut niveau technique. Nombreux les coureurs qui grâce à cette expérience ont développé les capacités et les techniques nécessaires pour la course au large. La course pour ses caractéristiques et difficultés constitue un des événements de la course à voile au large parmi les plus importants de la Méditerranée.

AVIS DE COURSE

"Les activités de régates doivent se dérouler conformément aux dispositions relatives à la lutte et à la maîtrise de la propagation du Covid 19 édictées par la FIV que le Comité Organisateur aura l'obligation de respecter et de faire respecter et que les membres participants devront respecter sous la surveillance du Comité Organisateur lui-même. Tous cas de Covid 19 qui pourrait être détecté lors de l'événement sera signalé par le Comité Organisateur aux autorités sanitaires compétentes.

La "Roma per Due – Roma per Tutti", avec parcours Riva di Traiano - Ventotene - Lipari - Riva di Traiano et la "Riva per Due – Riva per Tutti" avec parcours Riva di Traiano – Ventotene – Riva di Traiano, **courses au large, sans escale et sans assistance**, organisées par le "Circolo Nautico Riva di Traiano" via Aurelia km. 67,580 - 00053 Civitavecchia, partiront le **9 Avril 2022**.

1. GENERALITES

1.1 **Les "Roma per Due – Roma per Tutti – Riva per Due – Riva per Tutti" sont réglées par les versions actuelles des règlements suivants:**

- Règlement de Course de la Fédération Internationale de la Voile World Sailing 2021-2024
- Prescription de l'Authorité Nationale, y compris les prescriptions pour la voile au large
- Règlements Spéciales Offshore World Sailing 2022-2023 pour les régates de Catégorie 3, avec obligation à bord du radeau de survie gonflable, **AIS visée au point 3.29.13** et des équipements additionnels comme indiqué dans les annexes à la demande d'inscription
- Règlement IRC
- Règlement ORC et Régulation afférente
- Les Règles de jauge de chaque Classe Monotype et Multicoque avec au moins un bateau admissible inscrit à la course
- Le présent Avis de Course
- Les Instructions de Course et les modifications éventuelles



- Du coucher du soleil à l'aube les obligations du Règlement International pour prévenir les abordages en mer prévalent sur les RRS, Part 2
- Le "PROCOLE POUR LA REGLEMENTATION DES MESURES DE CONTRASTE A LA DIFFUSION DU COVID-19 DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES AFFILIEES", version en vigueur - ci-après dénommé "PROTOCOLLO".

1.2 Les Instructions de Course seront à disposition des concurrents inscrits et en règle avec les frais d'inscription auprès du Circolo Nautico Riva di Traiano à partir de mercredi 6 Avril 2022. En cas de conflit entre règlements, les prescriptions de l'Autorité Nationale, les Instructions de Course et leurs modifications éventuelles feront foi.

2. ADMISSION – EQUIPAGE

2.1 Seront admis à "**Roma per Due – Roma per Tutti – Riva per Due –Riva per Tutti**" tous les voiliers monocoques e multicoques de longueur (LOA) au-dessus de 9,00 mt., aptes, selon l'autorité italienne ou leur autorité nationale, à la navigation sans limitation de distance de la côte ou munis des documents délivrés par les organismes de voile nationale (certificat de conformité, certificat de jauge et similaire) reconnus à cet effet comme ayant la même valeur par les normes sur la navigation de plaisance. Les bateaux devront avoir les caractéristiques prévues par les Règlements Spéciales Offshore World Sailing 2022-2023 pour les Régates de Catégorie 3 (OSRs), avec référence particulière à 3.04 (Stability), avec obligation à bord du radeau de sauvetage gonflable, AIS et des équipements additionnels, comme indiqué dans les annexes à la demande d'inscription. Les bateaux construits après le mois de Juin 1996 seront au moins homologués CE classe B ou ceux construits avant le mois de Juin 1996 doivent présenter le certificat de jauge correspondant à la classe B.

Dans le cas de demandes motivées et circonstanciées présentées de la part d'une classe (par exemple Mini 6.50) et/ou de la part de propriétaires qualifiés pour la course au large, le Comité Organisateur se réserve, sans appel, une tolérance limitée dans l'application du point sur la longueur minimum, en admettant singulièrement bateaux de longueurs inférieures.

2.2 Le propriétaire ou celui qui loue un bateau participant doit avoir une couverture d'assurance en responsabilité civile appropriée, pour un montant minimum de Euro 3.000.000,00 ou équivalent, **valable pour la course**, et doit s'assurer que tous les membres d'équipage soient au courant de l'importance d'avoir une assurance personnelle adéquate.

2.3 Les bateaux participants à la Roma per Due et Riva per Due doivent avoir un équipage formé par deux personnes répondants aux spécifications des RRS et de Règlement World Sailing 19 (Code d'éligibilité). Le skipper doit être majeur, le co-skipper doit avoir au moins 13 ans.

Les bateaux participants à la Roma per Tutti et Riva per Tutti peuvent avoir un équipage complet, composé de trois personnes minimum; tous les membres d'équipage doivent avoir au moins 13 ans, à l'exclusion du skipper qui doit être majeur et répondre aux spécifications des RRS et de Règlement World Sailing 19 (Code d'éligibilité).

Au cas où le skipper est mineur, la participation est soumise à l'autorisation par le parent exerçant l'autorité parentale.

2.4 Le skipper d'un bateau participant doit s'assurer que son équipage ait l'expérience et la connaissance nécessaire à participer à une course au large. On recommande vivement que le skipper et au moins la moitié des membres d'équipage aient participé au moins à une course au large de longue durée.

2.5 **Les participants à la Roma per Due et le skipper des bateaux participant à la Roma per Tutti doivent posséder une attestation valable de fréquentation du cours de sécurité et survie en mer reconnue par World Sailing.**



Au moins deux membres d'équipage des bateaux participant à toute division, y compris le skipper du bateau participant à Riva per Tutti, doivent avoir fréquenté le Training de 'Sécurité en mer' conforme à la Section 6 des Offshore Special Regulations organisé par le Circolo Nautico Riva di Traiano avant le départ de la course. Date et horaire seront communiqués aux inscrits en temps utile.

- 2.6 Tous les participants doivent présenter leur carte FIV avec **certificat médical valable pour les activités sportives**. Les étrangers devront être en règle avec leur Fédération de Voile Nationale. Le skipper doit avoir le permis nautique pour naviguer sans limitations de distance de la côte; s'il est étranger, il doit posséder un permis équivalent ou, si le pays ne le prévoit pas, une attestation similaire délivrée par l'autorité de son pays.

3. CATEGORIE

- 3.1 **Catégorie Libre (Roma per Due et Riva per Due):** Les bateaux participants seront divisés selon la longueur hors tout (LOA) dans les classe suivantes, monocoques et multicoques séparément:

- Classe 0 plus de 60 pieds (m. 18,29)
- Classe I de plus de 50 pieds (m. 15,24) à 60 pieds (m. 18,29)
- Classe II de plus de 45 pieds (m. 13,72) à 50 pieds (m. 15,24)
- Classe III de plus de 40 pieds (m. 12,19) à 45 pieds (m. 13,72)
- Classe IV de plus de 36 pieds (m. 10,97) à 40 pieds (m. 12,19)
- Classe V jusqu'à 36 pieds (m. 10,97)

Par exemple un bateau de m. 12,19, sera admis en Classe IV. En mesurant la longueur hors tout on ne doit pas tenir compte des annexes, comme bout-dehors, bômes, barres, y compris les barres à vent ou automatiques.

- 3.2 Pour les multicoques la longueur hors tout se mesure sur l'ensemble des coques.
- 3.3 Le Comité Organisateur pourra, selon son avis sans appel, regrouper en Classe les différents bateaux appartenants à Classes constituées selon un propre Règlement national ou international.
- 3.4 Pour la formation d'une Classe on demande la participation effective à la course d'au moins six bateaux; en cas contraire les bateaux inscrits sont regroupés dans la Classe supérieure à celle d'appartenance.
- 3.5 Les bateaux de la Classe 0, si en nombre inférieur à six, ainsi que tout bateaux qui n'arrive pas à former une classe est admis également à participer à la course. Dans ce cas, cependant, il ne pourra courir que pour la victoire absolue (ou pour eventuels prix spéciaux comme celui pour le classement en temps à handicap ou pour le couple homme/femme) et pas pour le classement de Classe.
- 3.6 **Division IRC**
Roma per Due – Riva per Due – Roma per Tutti – Riva per Tutti
Tous les bateaux devront posséder un certificat de jauge IRC valide.
- 3.7 **Division ORC**
Roma per Due – Roma per Tutti
Tous les bateaux devront posséder un certificate de jauge ORC valide.
Tous les bateaux italiens participants seront classés dans le *Championnat Italien Offshore 2022*.



Riva per Tutti

Tous les bateaux devront posséder un certificate de jauge ORC valide.

4. CONTROLES

- 4.1 Les bateaux pourront être contrôlés avant la course. Pour autant, ils devront être disponibles pour le Comité Organisateur à quai à la place assignée par le port Riva di Traiano **au plus tard à 9.00 h de Jeudi 7 Avril 2022**. La présence du skipper est obligatoire. En cas de retard, le Comité Organisateur pourra décider que le bateau n'est pas admis.
- 4.2 Les bateaux pourront être soumis à un contrôle de jauge avant le départ ou après l'arrivée, même pendant les jours suivants, pour vérifier le certificat de jauge.
- 4.3 Le Comité Organisateur pourra effectuer tout contrôle des bateaux et des équipements de sécurité considéré comme utile et approprié.
- 4.4 Chaque bateau aura en consigne, avec obligation d'installation à bord, un appareil de localisation et communication satellitaire (TRACKING). Le Comité Organisateur pourra utiliser les informations reçues par le système pour la divulgation à la presse et pour questions techniques et de sécurité. Le commandant est responsable de l'appareil jusqu'à son retour au bureau du Secrétariat de la course à la fin de la course même. Sur la base des données mises à disposition du système de localisation et compte tenu des écarts certifiés par le fournisseur, le suivi et les positions de chaque bateau lors de la course seront aussi bien employés pour vérifier si les participants suivent les indications concernant les zones interdites à la navigation. Le périmètre de ces zones sera évident sur le plan de l'application du système de localisation et il sera aussi bien décrit dans les instructions de course.
- 4.5 **Moteur:** il est du ressort de chaque participant de préparer le bateau pour le plombage pour le **7 avril 2022, à 9 heures**. A ce but, il faudra percer des trous de 4mm dans le boîtier de commande du moteur afin de permettre l'introduction d'un fil plombé servant de sceau de sécurité confirmant que le moteur n'a pas été utilisé pour la propulsion pendant la course (d'avant le départ jusqu'à après la ligne d'arrivée).

5. INSCRIPTIONS ET REGISTRATIONS

La demande d'inscription peut être posée en ligne sur le site institutionnel, en utilisant la procédure appropriée.

Les frais d'inscription, non remboursables, pour monocoque e multicoque sont les suivants:

| LOA | Classe V | Classe IV – Classe III | Classe II | Classe I | Classe 0 |
|-------|-------------|------------------------|-------------|-------------|---------------|
| Frais | Euro 450,00 | Euro 550,00 | Euro 650,00 | Euro 750,00 | Euro 1.000,00 |

- 5.1 L'inscription au moyen d'un formulaire spécifique posé sur site www.cnrt.it doit se produire au plus tard le **28 mars 2022 à 19 heures**, en même temps que le paiement des frais à l'Autorité Organisatrice par chèque ou virement bancaire. Dans le cas contraire, le bateau ne sera pas considéré comme officiellement enregistré.
L'Autorité Organisatrice se réserve le droit d'accepter des inscriptions reçues après la date d'échéance mais les frais d'inscription seront majorés de 25%.

Les documents suivants doivent être envoyés par email à segreteria@cnrt.it le 6 avril 2022 au plus tard:



- 1) Copie des certificats de jauge
- 2) Liste des membres d'équipage avec les cartes FIV (deuxième feuille du formulaire d'inscription)
- 3) Copie du permis nautique
- 4) Copie des certificats mentionnés au point 2.5
- 5) Copie de la couverture d'assurance avec une limite maximale d'au moins 3 millions d'euros, expiration du contrat et extension pour le régates
- 6) Copie de la licence de navigation (ou certificat de conformité)
- 7) Copie de la licence de publicité le cas échéant
- 8) Copie de la licence radio de bord et licence GMDSS pour utilisation AIS actif

Les listes des membres d'équipage pourront être modifiées par email jusqu'au 8 avril 2022 à 15 heures.

- 5.2 Les frais d'inscription seront réduits comme il suit:
- **30%** pour les bateaux dont le propriétaire est membre du Circolo Nautico Riva di Traiano
 - **10%** pour les bateaux qui participent à la Roma per Due - Riva per Due
 - **10%** pour les bateaux qui auront compléter l'inscription y compris le paiement des frais avant le **14 Mars 2022**

Ces réductions ne sont pas cumulables.

- 5.3 La date limite pour compléter l'inscription, est le **8 avril 2022 à 15 heures**. Aucune variation aux certificats de jauge ne pourra être acceptée après cette date sauf en cas d'erreur ou à la suite d'une protestation de jauge.
- 5.4 Les protestations de jauge doivent être présentées au plus tard deux heures avant l'heure de départ et accompagnées d'un dépôt de garantie de 500,00 euros. Les protestations de jauge successives ne peuvent être soumises que pour les événements survenus pendant la régates.
- 5.5 Une copie de tous les documents de course, de l'Avis de Course, des Instructions et du programme des événements ainsi que toute autre information seront fournies par le Comité Organisateur sur le site institutionnel.

6. FACILITATIONS

Les bateaux participants et qui arrivent d'autres ports seront mouillés gratuitement grâce à un service offert par le Porto Turistico Riva di Traiano (dans la limite des places disponibles) du **6 Avril 2022** jusqu'au **18 Avril 2022**.

7. COURSES

“ROMA PER DUE – ROMA PER TUTTI”

Riva di Traiano / Ventotene / Lipari / Riva di Traiano - 539 milles

“RIVA PER DUE – RIVA PER TUTTI”

Riva di Traiano/Ventotene /Riva di Traiano – 218 milles

- 7.1 Les instructions de course incluront la description de comment passer auprès du phare de Ventotene et de comment l'identification, visuelle et par radio, des concurrents au passage de Lipari par le Comité Organisateur de terre se déroulera.



7.2 Le départ de la “Roma per Due e Riva per Due” et de la “Roma per Tutti e Riva per Tutti” est fixé à **12 heures le Samedi 9 Avril 2022**.

7.3 Le classement inclura tous les bateaux qui auront terminé la course avant **11 heures du matin le 16 Avril 2022**. Cette limite ne va pas changer même au cas où la course part en retard.

8. SYSTEME DE CLASSEMENT

8.1 Les classements de la “Roma per Due - Riva per Due” seront formulés en tenant compte exclusivement du temps réel employé par les bateaux participants pour couper la ligne d’arrivée.

8.2 Pour le calcul des temps compensés du classement pour le Divisions IRC et ORC on appliquera l’option “Temps/Distance” et le système IRC-BSF/ORC-GPH ou OSN. C’est le Comité de Course qui décide d’employer le facteur GPH ou OSN et le choix ne pourra pas faire l’objet d’une protestation.

8.3 Le classement overall pour tous les bateaux participants à la "Roma per Tutti et Roma per 2" qui possèdent un certificate de jauge ORC sera utilisé seulement pour le **Championnat Italien Offshore 2022**.

8.4 Il y aura un classement spécial en temps réel pour tous les bateaux participants à la "Roma per Tutti et Riva per Tutti".

8.5 Pour le **Trophée Méditerranéen Classe 40 2022**, il est prévu un classement spécial pour les bateaux de la Roma pour 2 appartenant à la Classe 40.

9. VARIATIONS AUX REGLEMENTS

9.1 L’utilisation de système de pilotage et de winch non manuels est permise. Cela modifie la règle ISAF RRS 52.

9.2 On peut utiliser tout appareil électrique ou électronique.

9.3 Les bateaux qui participent au classement pour la catégorie ORC pourront embarquer des voiles d’avant et spinnaker en un nombre qui ne dépasse pas celui déclaré dans le certificat IRC. Les bateaux qui participent aux classements IRC et ORC devront respecter les deux certificats de jauge. En cas de différence entre les deux, la configuration la plus restrictive devra être respectée. On ne peut pas avoir à bord et utiliser pendant la course des voiles qui n’aient pas été déclarées dans le certificat de jauge. En particulier, un bateau catégorie IRC jaugé avec une voile d’avant avec enrouleur et un foc temps dur ne pourra pas utiliser une autre voile d’avant, comme prévu au paragraphe 34 de la Prescription pour la Course au Large de l’Autorité Nationale.

Les participants pourront amener une grande-voile de réserve comme prévu au paragraphe 34 de la Prescription pour la Course au Large de l’Autorité Nationale.

10. COMUNICATIONS

10.1 **Appareils radio.** Tous les bateaux devront avoir à bord une radio VHF avec AIS actif – Transpondeur, conforme aux règlements et avec une puissance réelle de transmission qui n’est pas en dessous de 20 W ainsi que marchante au moins sur les canaux 9, 16, 72, et 74. Si l’antenne est en tête de mât, il faut avoir un système de sécurité avec attache sur le pont ou système similaire. Les participants doivent avoir à bord un VHF portable, étanche ou avec étui



étanche, avec une puissance qui n'est pas en dessous de à 5W et marchant sur les mêmes canaux sus-indiqués.

- 10.2 Pendant la course, le bateau peut utiliser tout moyen de communication, si cela n'est pas en contraste avec la RRS 41. On peut également utiliser Internet si les informations sont accessibles par tous.

11. BRIEFING

- 11.1 **Briefing** – Un briefing sur la course se déroulera à **17 heures vendredi le 8 Avril 2022** auprès du Circolo Nautico Riva di Traiano. L'évènement se déroulera suivant les consignes des "PROTOCOLLO" prises par Federazione Italiana Vela (Fédération Italienne de la Voile).
- 11.2 **Présences** – Au moins deux personnes de l'équipage des bateaux participant aux courses "Roma per Due – Riva per Due - Roma per Tutti – Riva per Tutti" doivent être présents. On recommande la présence du Commandant et du Navigateur.

12. PUBLICITE'

- 12.1 On permet d'exposer de la publicité selon le Code de publicité World Sailing, Norme 20. L'Autorité qui organise la course demande, selon le code susmentionné, que les bateaux exposent l'affiche avec le numéro de la course et le logo de la "**Roma per Due - Riva per Due – Roma per Tutti – Riva per Tutti**" sur les deux côtés en arrière du bateau.
- 12.2 On permet l'affichage de publicité sur la coque, les voiles et les vêtements avec marques, logos et noms à condition que les messages ne soient pas, selon le Comité Organisateur, de mauvais goût. Dans ce cas, il pourra décider de ne pas admettre le bateau à la course.
- 12.3 Les bateaux des participants italiens qui affichent la publicité doivent avoir la licence délivrée par la FIV, valable pour l'année 2022.

13. PRIX

- 13.1 **Des prix seront remis à tous les bateaux déclarés vainqueurs de chaque Classe et Division comme prévu par un communiqué.**
- 13.2 **Trofeo Ammiraglio Di Giovanni au premier bateau classé dans la Roma per Due.**
- 13.3 **Trofeo Don Carlo au premier bateau classé dans la Roma per Tutti division IRC.**
- 13.4 **Trofeo Class 40 au premier bateau classé dans la Roma per Due division Class 40.**
- 13.5 **Trofeo "Lui-Lei" au premier bateau classé dans la Roma per Due avec équipement mixte.**
- 13.6 **Prix Garmin Marine au vainqueur de la Line Honor dans la Classe Roma per Due.**
- Prix Garmin Marine au premier bateau classé dans la Roma per Tutti division IRC.**
- 13.7 Si dans une classe de la **Roma per Due** ou dans un groupe de la **Roma per Tutti** aucun bateau ne termine pas la course avant le temps limite, le parcours sera considéré réduit au passage de Lipari et le classement sera fait selon ce passage.



- 13.8 Un prix sera attribué au bateau qui établit le nouveau record (selon les points 76 et 77 du règlement de la voile au large).

**Le Record absolu actuel est de h 37 m 48.
Détenu depuis 2002 par CRS International Network
Bruno Peyron e Skip Novak**

- 13.9 Des plaques seront remises à tous les bateaux participants.

14. RESPONSABILITE'

A chaque propriétaire, skipper, commandant et participants comme membre d'équipage, il sera demandé de signer une déclaration avec laquelle:

- Il accepte le Règlement de Course World Sailing (RRS 2021 - 2024), les Instructions de course, l'Avis de course et toute autre règle ou règlement cités dans ces documents et il accepte que **le propriétaire ou celui qui loue le bateau est le seul responsable** pour les caractéristiques du bateau participant à la "Roma per Due - Riva per Due - Roma per Tutti - Riva per Tutti" 2022, pour son équipement, pour les dotations de sécurité à bord et pour la conduite et les vêtements de son équipage.
- Il atteste de connaître la Règle Fondamental 4, Partie 1 du Règlement de Course World Sailing: **'La responsabilité de la décision d'un bateau à participer à une course ou de la continuer est seulement à lui'** et la Règle 1.02.1 des Prescriptions Spéciales World Sailing pour la course au large qui commence avec: **"Le responsable de la sécurité d'un bateau et de son équipage est seulement du Propriétaire ou de son Représentant"**.
- **RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE**
Rappelant le principe de base qui mentionne : "Les participants sont encouragés à minimiser tout impact environnemental négatif pour le sport de la voile", nous recommandons la plus grande attention à la protection de l'environnement dans tous les moments qui accompagnent la pratique du sport de la voile avant, pendant et après un événement. En particulier, l'attention est attirée sur la RRS 47 - Élimination des déchets - qui cite textuellement : "Les concurrents et les personnes de soutien ne doivent pas délibérément jeter des déchets en mer. Cette règle s'applique toujours en mer."

15. SAUVETAGE ET ASSISTANCE EN MER

Selon la règle fondamentale N.1 de Les Règles de Course à la Voile de World Sailing 2021-2024 "Sécurité", pour tous les bateaux et les concurrents, il est fait obligation d'apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger. Dans ce cas, les concurrents devront modifier leur itinéraire pour répondre à un appel de détresse, même si cet appel est fait par le Comité Organisateur.

16. RENONCIATION AUX DROITS PHOTOS ET MEDIAS

Chaque propriétaire, skipper, commandant et participant appartenant à l'équipage, devra signer une déclaration avec laquelle il renonce aux droits photos et medias:

- Les concurrents et membres d'équipages à bord des bateaux participants concèdent gratuitement à 'Associazione Sportiva Dilettantistica Circolo Nautico Riva di Traiano' et sociétés affiliées le droit d'utiliser leur nom, voix, images, matériel biographique, photos et films (sur télé, presse ou internet), avec le seul but de publicité, promotion et divulgation d'infos de la "Roma per Due - Roma per Tutti - Riva per Due - Riva per Tutti".



GARMIN[®]
MARINE



17. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au Porto Turistico Riva di Traiano le **16 Avril 2022**. L'évènement se déroulera suivant les consignes des "PROTOCOLLO" prises par Federazione Italiana Vela (Fédération Italienne de la Voile).

18. REINSEGNEMENTS

Pour plus d'informations et pour toute nouvelle sur les conventions: www.cnrt.it